

Examens cardiologie

Examens de cardiologie interventionnelle :

Coronarographie

La coronarographie est une technique d'imagerie médicale qui permet de visualiser les artères du cœur (artères coronaires), suite à l'injection d'un produit de contraste après ponction dans une artère du poignée (artère radiale) ou de l'aîne (artère fémorale).

L'examen se déroule dans une salle de cardiologie interventionnelle spécialement équipée, et peut être réalisé au décours d'une hospitalisation conventionnelle ou en ambulatoire.

Selon les cas, l'examen peut aboutir au traitement du rétrécissement (sténose coronaire) par angioplastie coronaire et ainsi permettre la revascularisation. En cas de doute sur le bénéfice de la revascularisation, une mesure de la réserve coronaire (appelée FFR) pourra être réalisée pendant la procédure, afin d'évaluer le retentissement fonctionnel du rétrécissement, et orienter vers la stratégie thérapeutique optimale.

La coronarographie est le seul examen qui permet de garantir la présence ou l'absence de maladie coronaire.

Angioplastie coronaire transluminale (ACT)

Lorsque la coronarographie a révélé un rétrécissement coronaire, il peut vous être proposé une angioplastie coronaire. Il s'agit d'une technique qui permet de rouvrir les artères du cœur rétrécies ou obstruées, grâce à un ballonnet de dilatation acheminé grâce à un guide métallique très fin. Le gonflement à haute pression de ce ballonnet va permettre le traitement du rétrécissement.

Cette dilatation est souvent complétée par le déploiement d'un ressort (endoprothèse ou stent), qui nécessitera la prise stricte d'un traitement antiagrégant plaquettaire, pour une durée établie par votre cardiologue.

En cas de lésions calcifiées ne pouvant être traitée par angioplastie classique, il peut vous être proposé un traitement par athérotomie rotationnelle. Il s'agit d'une technique d'angioplastie qui utilise une fraise recouverte de particules de diamants, tournante à grande vitesse (140 à 190 000 tours/minute), et qui vise à supprimer la plaque calcifiée.

Enfin, selon la sévérité des calcifications, il peut vous être proposé un traitement par ondes de choc. Dans ce cas, un certain type de ballon (ballon « shockwave ») relié à un générateur, sera acheminé jusqu'à la lésion, et délivrera des ondes de chocs afin de procéder à la destruction de la plaque calcifiée.

Ces examens se déroulent dans une salle de cardiologie interventionnelle spécialement équipée, et est réalisé au décours d'une hospitalisation conventionnelle. Selon votre état de santé, une surveillance en service de soins intensifs peut s'avérer nécessaire.